

**Service émetteur :**

Direction de la Stratégie Régionale en Santé  
Direction Adjointe Qualité et Pilotage  
Département Qualité et Droits des Usagers

Rennes, le 10/07/2023

Le Directeur adjoint Qualité Pilotage  
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

à

Madame la Directrice  
EHPAD HSTV  
2 CHEMIN DU HERON  
35120 BAGUER MORVAN

**Objet :** Contrôle sur pièces de l'EHPAD Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve BAGUER MORVAN  
**P. J. :** 1 tableau

**Lettre recommandée avec accusé de réception n° :2C 168 757 6667 5**

Madame la Directrice,

Comme suite à mon courrier en date du 25mai 2023 et dans le cadre des dispositions des articles L121-1 et L122-1 du code des relations entre le public et l'administration, vous avez formulé une observation sur la prescription envisagée à l'issue du contrôle sur pièces de l'EHPAD « Saint Thomas de Villeneuve » réalisé au mois d'avril 2023.

Je prends acte de cette observation et la prescription constatée par la mission relative à la gestion des ressources humaines ne se justifie donc plus.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de votre établissement, je vous invite à suivre l'ensemble des recommandations listées dans le tableau 2.

Ainsi, le niveau global d'exposition de votre établissement, au regard du risque de dysfonctionnements de nature à affecter la qualité et la sécurité de la prise en charge des personnes âgées accueillies en EHPAD, est maintenu en « **Faible** » (sachant que les quatre niveaux de caractérisation sont : faible, moyen, élevé et critique).

Je vous remercie pour votre réponse et du travail engagé que je vous invite à poursuivre.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/ la Directrice générale de  
L'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur adjoint Qualité Pilotage

Ludovic ALAUX

L'ARS Bretagne procède à un traitement de vos données personnelles pour la gestion et le suivi de votre activité. Vos données sont conservées 10 ans et sont uniquement destinés à l'ARS Bretagne. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits Informatique et Libertés, contactez le Délégué à la Protection des Données de l'ARS par mail : [ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr](mailto:ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr) ou par voie postale.

6 place des Colombes  
CS 14253  
35000 Rennes Cedex  
Tél : 02.90.08.80.00  
[www.ars.bretagne.sante.fr](http://www.ars.bretagne.sante.fr)